



Conseil de sécurité

Distr. générale
2 mai 2017
Français
Original : anglais

Rapport du Secrétaire général concernant les pouvoirs du représentant adjoint de la France au Conseil de sécurité

Conformément à l'article 15 du Règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, le Secrétaire général annonce qu'il a reçu une lettre du Représentant permanent de la France auprès de l'Organisation des Nations Unies, datée du 28 avril 2017, déclarant que M^{me} Anne Gueguen a été nommée représentante adjointe au Conseil de sécurité.

De l'avis du Secrétaire général, cette lettre constitue des pouvoirs provisoires suffisants.

